

Espaces Confinés

DURÉE :

1 jour (7 heures)

PARTICIPANTS :

12 personnes (maximum)

PUBLIC CONCERNÉ :

• Toute personne devant organiser, effectuer ou surveiller des interventions en espace confiné.

PRÉ-REQUIS :

Aucun

MÉTHODES ET MOYENS :

- Notre formateur possède une solide expérience en prévention des risques professionnels liés aux espaces confinés.
- Le programme est visionné par vidéo projection. Il s'appuie sur l'étude de cas concrets et des débats avec les différents intervenants
- Mise en application pratique à l'aide de l'étude de cas concrets: suite à une visite de terrain sur un espace confiné défini, les stagiaires doivent réaliser l'analyse de la situation et préparer l'intervention;

MOYENS ET SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

VALIDATION DES ACQUIS :

- Cette formation peut être adaptée aux besoins spécifiques de l'entreprise.
- Cette formation est validée à travers une évaluation des acquis théoriques et pratiques.
- Une attestation de stage est remise en fin de session.

LIEU DE LA FORMATION :

Au sein des agences FOSEC

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF :

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE :

Article R.4222-23 du Code du Travail: « Dans les puits, conduites de gaz, carneaux conduits de fumée, cuves, réservoirs, citernes, fosses, galeries (...), les travaux ne sont entrepris qu'après vérification de l'absence de risque pour la santé et la sécurité des travailleurs et, le cas échéant, après assainissement de l'atmosphère et vidange du contenu ».

OBJECTIFS :

- Identifier les enjeux sécurité et les risques liés aux travaux en espace confiné et/ou zones à risque gaz.
- Définir les moyens de prévention à mettre en œuvre.
- Réagir en cas de situation dégradée.

PROGRAMME :

- ACCIDENTS ET REGLEMENTATION

- ESPACES CONFINES: ZONES A RISQUE DE GAZ

- ROLES ET RESPONSABILITES

- MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE DE PREVENTION
L'évaluation préalable des risques: le Plan de Prévention;
Les documents délivrés avant commencement des travaux: permis de pénétrer, attestation de sécurité,...; Responsabilités engagées: donneur d'ordre/ préparateur, intervenant, surveillant;
Mesures préventives adaptées aux activités et contrôlées avant le commencement des travaux;

- RISQUES PRESENTS LORS DES INTERVENTIONS EN ESPACE CONFINE ET ZONES A RISQUES
Identification des produits chimiques dangereux;
Définitions: produit chimique, danger, exposition, ...;
Modes de pénétration dans l'organisme et conséquences;
Les risques: intoxication, asphyxie, explosion;
Autres risques liés à l'intervention: risque ensevelissement, électrique, mécanique...

- INTERVENTION EN ESPACES CONFINES
Organisation de la mise à disposition et consignations;
Règles d'intervention à respecter: entrée, mode opératoire, gestion de fin d'intervention;
Utilisation de EPI et EPC : Protections respiratoires filtrantes et adduction d'air;
Contrôles à réaliser : Valeurs limites d'exposition; Matériel de contrôle: détecteurs de gaz...; Matériels et systèmes spécifiques communication;

- RÔLE ET RESPONSABILITE DU SURVEILLANT D'ESPACE CONFINE

- CONSIGNES EN CAS D'ALERTE ET/OU ACCIDENT
Principes généraux;
Procédures de secours en cas d'urgence;
Utilisation du masque;
Evacuation et déclenchement de l'évacuation;